



Nous voici en 2025 et je tiens à vous présenter au nom du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur et de réussite pour l'année qui s'annonce.

L'année 2024 nous a permis de rénover entièrement l'Éclairage Public, refaire la voirie communale bitumée et compléter la plaine de l'église avec un parcours de santé et une Tyrolienne.

L'année 2025 ne verra pas d'investissements structurants, nous continuerons néanmoins d'investir notamment dans les économies d'énergie sur les bâtiments communaux et la création de trois points tri supplémentaires.

Par ailleurs, les chemins ruraux seront reprofilés et l'entretien du patrimoine communal se poursuivra, toujours dans un même objectif, améliorer la vie quotidienne de nos administrés.

Bonne année 2025

Patrick Postis

Maire de Lesgor





Informations pratiques

Coordonnées de la Mairie

- **9** 05 58 57 21 86
- mairie@lesgor.fr
 - www.lesgor.fr

Jours et heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi-mardi-jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00 Vendredi : 14h00- 17h00

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous :

Patrick POSTIS

• 05 58 57 25 70 •

patrick.postis@orange.fr

Christophe MESPLEDE

© 05 58 57 54 47 • ⊠ christophe.mesplede@orange.fr

Stéphanie YURIC

© 05 58 55 76 29 • ≤ stephanie.yuric@gmail.com

Christelle DUBESSET

⑤ 05 58 57 21 47 • ⊠ christelle@dubesset.com

Personnel communal

Mme Emilie VIGNERON : secrétaire de Mairie.

M. Benjamin PEYROUTET : employé communal en charge de l'entretien de la forêt et des espaces extérieurs du village, entretien des bâtiments communaux.

Mme Betty LEDOUX : employée communale en charge de la cantine scolaire et du ménage de l'école.



Bruit

Pour le bien-être de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 15h à 19h Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(Art. 17 « lutte contre bruits du voisinage » Arrêté préfectoral des Landes du 25.11.2003)

Animaux dangereux et errants

Tout propriétaire d'animal doit veiller à empêcher sa divagation sur la commune. (Art L. 211-23 du Code Rural) Les propriétaires de chiens dits dangereux sont soumis à des obligations de déclaration en Mairie et doivent respecter les règles de détention et de déplacement des animaux. Les déjections sur la voie publique doivent être ramassées.

Réservation des salles municipales

Le site internet de Lesgor a été créé avec la collaboration de la Communauté de Communes du Pays Tarusate. Vous pouvez le consulter sur www.lesgor.fr.

À ce jour, le site offre la possibilité de consulter les réservations et de faire une demande de location de la salle du FOYER RURAL, de la BODEGA ou de la SALLE DE REUNION du CARRIOU par internet. Nous remercions les responsables des associations de bien vouloir nous transmettre les dates de leurs animations afin que le calendrier communal soit régulièrement mis à jour et visible par tous, notamment par chacune des associations afin de programmer au mieux leurs propres activités.

Communication

Votre mairie a besoin de communiquer de façon simple et rapide, afin de vous informer des événements de la vie de la collectivité.



C'est pourquoi la commune s'est abonnée à l'application INTRAMUROS.

Celle-ci permet d'envoyer des Flashs infos concrets et rapides. Vous pouvez également y consulter toutes autres informations municipales. Afin de bénéficier de ce service, le conseil municipal vous invite à télécharger cette application, qui est gratuite.



www.lesgor.fr



Commerces & Services

Café/épicerie



CERCLE DE LESGOR «LOU CARRIOU»

Bar / Épicerie / Gaz / Pain — Ouvert 7/7 j Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 Samedi : de 8h30 à 13h et de 14h à 17 h

Dimanche: de 8h30 à 13h

© 05 58 97 11 54 •
Ioucarrioucercle@gmail.com

Entreprises



Artisan Coutelier

MR HERZEGOV **9** 06 20 00 10 43



Entreprise de travaux forestiers

BATS STÉPHANE

2205 route de Rion • 40400 LESGOR

- **9** 05 58 57 98 29 **9** 06 87 13 69 23



Fabrication de produits chimiaues

MLPC LESGOR (ARKEMA)

9 05 58 57 02 00



Dépannage Serrurerie/ vitrerie/volets roulants

POSTIS ADRIEN SERRURERIE

- **9** 06 72 42 41 72
- adrienpostis-serrurerie.fr



Nettoyage tous types de vitres

MCM NET-VITRE

- **9** 05 58 35 05 82 **9** 06 62 64 66 28
- | mcm.netvitres@gmail.com |





Peintre

DENEUBOURG J.C.

4 imp. De Sempé • 40400 Lesgor

9 06 11 36 06 38



Élevage de Golden Retriever, Pension canine

Élevage des Alten de la Burgerie RAPENEAU BÉRANGÈRE

360 Chemin de Sancin • 40400 Lesgor

• 06 86 63 34 63 • www.lesalten.fr



Elevage épagneul breton, Dressage chiens d'arrêt (chasse et concours), éducation toute race

Élevage des Landes de Claoury GAEL FORFERT

9 07 88 37 52 94

gael-1705@hotmail.com



Entretien du bâtiment

Agencement extérieur et intérieur Prestation de services

LG. Services

LIONEL GUINEBAULT, ARTISAN

9 07 80 37 51 35

□ Ig.service40@orange.fr
 □



Travaux neufs et de rénovation extérieur/intérieur

AMPT artisan multiservices Salle de bain « clé en main » PULQUERIE THIERRY

123 lotissement Laouilhe • 40400 Lesgor

© 0689569065•

Thierry-pulquerie@orange.fr



Livraison express et messagerie de colis

COLIS BRETHES

651 route de Nanot • 40400 Lesgor

○ 06 24 21 62 07 • **○** 06 20 32 49 56

□ colisbrethes@gmail.com



Réparation Vélo à domicile

CYCL'HOME40 ADRIEN JUMEAU

Réparation dans un rayon de 30 km autour de Lesgor

9 06 30 23 32 66

□ cyclhome40@outlook.fr



Chambres d'hôtes

CLOS DU CARRIOU

À louer 2 chambres, petit déjeuner inclus. Salle de Bain partagée dans maison traditionnelle landaise, grande terrasse, piscine. Nuit, semaines, courts séjours, déplacement professionnel. Repas possible le soir. Animaux acceptés.

9 06 49 33 70 37



Chambres d'hôtes

XIBOUETTE

À louer 3 chambres avec salle de bains attenante, petit déjeuner compris, dans une maison de maître landaise, une ancienne bergerie entourée de 2 ha de prairie, piscine. 750 rte de Loustaouanaou, lieu dit Laouilhé 40400 Lesgor

9 05 40 77 19 84 • **9** 06 74 76 68 49

contacts.auberge@xibouette.fr



Coaching sportif

UPALA Coaching LAURA COUSSEAU

Cours de sport au domicile des particuliers (remise en forme, renforcement musculaire, cardio-training, gymnastique douce, stretching, cardio-boxing...)

© 07 66 04 87 82 • www.upalacoaching.fr

□ laura@upalacoaching.fr



La Communauté de Communes du Pays Tarusate et le CIAS du Pays Tarusate, en partenariat avec Landes Insertion Mobilité, ont créé un service de Transport d'Utilité Sociale (TUS).

Ce nouveau service de mobilité solidaire sera géré conjointement par l'association Landes Insertion Mobilité, implantée à Pontonx-sur-l'Adour, et le CIAS du Pays Tarusate.

Il est opérationnel depuis janvier 2023 et reste gratuit pour les usagers.

Il est ouvert:

- À tous les habitants du Pays Tarusate, sous condition :
 - 1. De ressources
 - 2. D'âge
 - 3. De prescription sociale
- Du lundi au vendredi sauf jours fériés
- De 9h à 17h
- Du départ de votre domicile jusqu'à votre destination.

Votre demande devra se faire 72 heures avant de planifier la prise en charge.

Les moyens de l'association :

- 2 véhicules de 5 places avec chauffeurs
- Possibilité de conduire dans un rayon de 80 km maximum autour de Pontonx-surl'Adour.



+ d'infos

© 05 58 73 39 96

□ acceuil.cias@pays-tarusate.fr





Gestion de l'equ

La gestion et l'exploitation du service d'eau potable et de traitement des eaux usées sont faites par le SYDEC. Son agence de Tartas assure le service de proximité :

Heure d'ouverture au public du lundi au vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h30

8 route de la Ferme de Junca, 40400 Tartas • 05 58 73 80 35

FORACES ET PUITS à usages domestiques

Depuis le 2 juillet 2008, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) doit le déclarer en Mairie (décret n° 2008-652). Cette obligation réglementaire s'applique aux nouveaux ouvrages, mais aussi à ceux existants, qu'ils soient utilisés ou pas.

Cette déclaration présente un double enjeu :

- La connaissance et la préservation de la réserve en eau souterraine.
- La protection du réseau public d'eau potable vis-à-vis du risque de contamination.

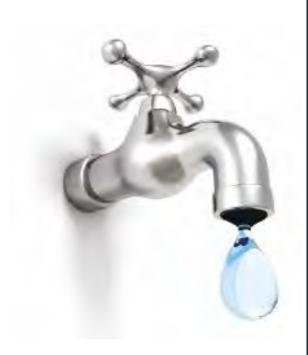
Cette réglementation répond à une préoccupation environnementale et un enjeu de santé publique. Les services de la Préfecture ont rappelé à la Municipalité l'obligation du respect de cette réglementation sur notre commune.

La déclaration de votre forage ou de votre puits est à effectuer auprès du secrétariat de Mairie de Lesgor.



En cas d'urgence

Astreinte 24/24h et 7/7j
© 0 810 40 90 40
(Numéro AZUR-coût
d'un appel local)





Le point tri communal est à disposition de la population de Lesgor dans l'espace aménagé derrière la station de distribution d'eau potable, près des écoles. Nous appelons à la responsabilité et au civisme de chacun dans la gestion de ses déchets et au respect du point tri. Nous pouvons et devons plus et mieux faire. Au-delà du geste écocitoyen responsable, le tri sélectif de nos déchets recyclables (papiers, verres, emballages) contribue à faire baisser le coût du tri et du traitement des ordures ménagères.

Parce que l'action individuelle de chacun participe au bien-être de tous. Reprendre les bonnes habitudes de collecte et de tri des déchets et de déposer dans les conteneurs adéquats, font partie du bon comportement citoyen. Sur notre commune et ses environs, nous ne devrions plus trouver en forêt de dépôt sauvage de déchets verts et d'encombrants (literie, appareils ménagers, mobilier plastique, etc.).

Les points tris

L'évolution de la collecte des déchets a amené le conseil municipal à réfléchir à l'implantation de trois points tri supplémentaires.

Les collecteurs verts pour poubelle noire vont disparaître, et chacun devra amener ses déchets au point tri le plus proche.

D'un point tri actuel, nous allons passer à 4 points tri complets avec 4 bacs : un pour le verre, un pour le plastique, un pour le carton, le dernier pour les ordures ménagères en sacs noirs.

Ces 4 points tris semi-enterrés seront installés :

- 1 à l'endroit déjà existant
- 1 au Foyer Rural
- 1 à l'entrée du lotissement Laouilhé
- 1 à la Maison de la Chasse

Ils devraient être installés en juin 2025, par la suite, les conteneurs verts dans lesquels vous mettez actuellement vos poubelles noires seront enlevés.

Pour l'instant tout sera gratuit. À terme, le bac à poubelles noires sera payant et vous devrez utiliser le badge que vous avez reçu pour aller à la déchèterie.

Nous incitons donc tout le monde à trier au mieux ses déchets.

Incinération des végétaux

La réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air nous rappelle que l'incinération de déchets ménagers ou assimilés (dont les déchets verts) sont interdits toute l'année, en plein air même avec un incinérateur. Nous rappelons que tout dépôt de déchets (verts et autres) dans la forêt est également interdit. Ils doivent être apportés à la déchetterie la plus proche, vous pouvez aussi demander la remorque communale auprès de la mairie, pour les déchets verts.

Ouvertures déchetteries

TARTAS

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h00-12h30 / 13h30-17h00

RION DES LANDES

Mardi, mercredi, vendredi, samedi 9h00-12h30 / 13h30-17h00

PONTONX SUR ADOUR

Mardi, mercredi, vendredi, samedi 9h00-12h30 / 13h30-17h00

+ d'infos

www.sietomdechalosse.fr



Chaque déchet a un circuit spécifique pour être traité





DANS LES POINTS TRI

Tous les papiers et les emballages sont déposés







VIDÉS ØSÉPARÉS Ø



APLATIS



















EN DÉCHETTERIES



CONSEILS DE DÉPÔT

- Trier ses déchets avant de venir
- Venir accompagné dans le cas d'objets lourds à décharger
- Respecter l'agent valoriste et les consignes données



LIEUX ET CONSIGNES

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet









Projets réalisés en 2024

- Changement de l'ensemble des candélabres communaux pour poser des LED a permis de diviser par 4 la consommation électrique. Cette opération est couplée à une réduction horaire de l'éclairage public qui s'interrompt à 21h30.
- Voirie Communale bitumée : l'ensemble de la voirie communale a été refaite à neuf cette année. Cela concerne les routes de Perrichon, Nanot, Loustaounaou et Barrère. La route de Carrère avait été refaite l'année précédente. Par ailleurs la communauté de Communes refait la route communautaire de Lesgor à Boos.
- Plaine de l'église : Celle-ci a été complétée par une tyrolienne, des passerelles sur le ruisseau et un parcours de santé complet.

Sur la plaine de l'église, le SYDEC a par ailleurs réalisé un chemin empierré afin de lui permettre d'aller au dégrilleur avec un poids lourd.

• Le puits devant le Carriou a été embelli, une mosaïque réalisée par une artiste de Taller, Mathilde Lhuilhier a recouvert entièrement le puits.

Cette œuvre d'art rehausse encore le magnifique bâtiment du Carriou.

Projets qui seront réalisés en 2025

- Les travaux d'économie d'énergie dans plusieurs bâtiments communaux, dont l'école, la Mairie, la cantine et Lou Carriou.
- La réalisation de 4 points tris semi-enterrés par le SIETOM et la nouvelle organisation du ramassage des déchets.
- Les chemins ruraux cailloutés seront reprofilés dans le cours de l'année.
- Une Réserve Civique de Sécurité Communale a été créée, elle accueille une vingtaine de volontaires prêts à intervenir en cas de sinistre ou d'incendie sur la commune.
- Le stop à l'intersection des routes Bégaar / Pontonx sera reculé de 25 mètres pour une meilleure visibilité.













L'année pluvieuse a eu le mérite de faire bien pousser la végétation, et on peut voir en cette fin d'année que les pins sont en très bonne santé.

Le parasitisme est maitrisé grâce à ces conditions météo.

Cette pluviométrie a cependant retardé les plantations de pins, mais le reboisement à Sancarriou vient finalement d'être réalisé, dans de bonnes conditions.

La parcelle du Cassou a aussi été replantée cette année. À cette occasion la Commune a signé une convention avec l'INRAE et met à disposition 14 ha sur 20 ha que compte la parcelle.

L'INRAE réalise des essais variétaux de pins maritimes et de quelques feuillus. Les plans sont fournis gracieusement et la productivité au final sur la parcelle sera conservée.

Ces essais serviront à évaluer certaines variétés de pins et de feuillus aussi bien sur la production de bois que la résistance aux parasites, à la sècheresse et au vent...

Rendez-vous dans 40 ans pour les résultats finaux!

Des éclaircies sont envisagées en ce début d'année sur les parcelles du « Chalet » et de « Nanot ».

Les travaux de débroussaillement se poursuivent conformément aux préconisations de la société de conseil ARGEFO.

La tournée communale s'est déroulée en début d'année et tous les élus ont pu s'assurer de la bonne santé de notre forêt communale.

Concernant les chemins, l'entretien par broyage se fait sur tous les chemins de la commune. Il peut arriver que certains soient oubliés, il vous suffit de le signaler et l'oubli sera vite réparé.

Concernant la lutte contre les incendies, la Réserve Communale De Sécurité Civile a été créée à Lesgor.

Elle comprend 22 citoyens du village qui se sont proposés pour venir en appui des pouvoirs publics pour prévenir ou gérer les risques majeurs sur la commune. Une cuve à eau de 2000 litres a été fournie par la DFCI Lesgor Rion, une cuve à eau communautaire de 7500 litres se trouve aux ateliers techniques de la CCPT en cas de besoin. On a en mémoire, par exemple les grosses tempêtes de ces dernières années, mais aussi les incendies qui ont nécessité une surveillance de nuit comme de jour lorsque le feu est éteint.

Merci en tous cas à tous ces volontaires qui se sont engagés dans cette démarche.



Enfants de 0 à 3 ans

L'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans avant scolarisation peut se faire auprès d'une crèche des communes voisines dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

«Les petits soleils»

Maison de la petite enfance 4 rue de la piscine • 40400 TARTAS

© 05 58 73 32 08 • ⊠ mpe.tartas@pays-tarusate.fr

<u>Directrice</u>: Mme DE ANDRADE Carole <u>Capacité d'accueil</u>: 19 enfants

«Maison de la petite enfance»

111 avenue de Blotzheim — 40370 RION DES LANDES

© 05 58 57 05 01 •

mpe.rion@pays-tarusate.fr

<u>Directrice</u>: Mme GAUTIER Chantal Capacité d'accueil: 18 enfants

«Centre multi accueil»

161 rue de Baluhecq— 40465 PONTONX SUR L'ADOUR

© 05 58 57 20 06 • mpe.pontonx@pays-tarusate.fr

<u>Directrice</u>: Mme VALIENTE Angéline <u>Capacité d'accueil</u>: 25 enfants

Toutes les crèches du territoire sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Les crèches ferment 3 semaines en été et une semaine entre Noël et Nouvel An. Des contrats individuels sont établis à chaque inscription pour permettre aux parents de concilier au mieux leur vie familiale, sociale et professionnelle.

Scolarisation des élèves de 3 à 11 ans

Les communes de Taller, Laluque et Lesgor ont créé un Regroupement Pédagogique Intercommunal «le RPI du Luzou» pour la scolarisation des élèves dans les trois écoles de nos villages. Le RPI accueille les enfants dès 3 ans.

Les effectifs du RPI, au nombre de 171 élèves, sont répartis dans 8 classes :

École de Lesgor

66 grands élèves répartis dans 3 classes (CE2, CM1 et CM2) :

05 58 57 29 90 • ⊠ e.lesgor@ac-bordeaux.fr

École de Taller

42 moyens élèves répartis dans 2 classes (CP et CE1) : 05 58 89 47 76 • ⋈ e.taller@ac-bordeaux.fr

École de Laluque

63 petits élèves répartis dans 3 classes (école maternelle du RPI) :

Horaires de l'école de Lesgor

Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi Garderie de 7h30 à 8h45/Classe de 08h45 – 12h15 Pause méridienne de 12h15 - 13h45 Classe de 13h45- 16h15/Garderie de 16h15 à 18h30

Horaires des bus

(pour les enfants de Legor)
Lundi — Mardi — Jeudi — Vendredi
Départ pour Laluque et Taller à 8h10/Retour à Lesgor à 16h49

Scolarisation des élèves au-delà de 11 ans

Au-delà des études primaires et en application de la carte scolaire, les enfants de LESGOR dépendent du collège de Rion des Landes.

Collège Marie Curie

46, Place de la laïcité • 40370 RION-DES-LANDES ● 05 58 57 11 40 • ⋈ ce.0400033u@ac-bordeaux.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 Mercredi : 08h00 - 12h30

Horaires de Bus

(pour les enfants de Lesgor, arrêt à l'école primaire du bourg) Lundi, mardi, jeudi et Vendredi : départ à 8h10 et retour à 17h35 Mercredi : départ 8h15 et retour 13h30









L'APE a pour but d'aider les enseignants à réaliser leurs projets pédagogiques en finançant une partie du budget des coopératives scolaires.

Pour cela, elle organise des manifestations au sein des trois villages. Chaque année nous organisons des lotos, le passage du Père Noël, ainsi que la confection et la vente de beignets en collaboration avec l'amicale Laïque. En 2024, nous avons également participé au concours du sapin de Noël organisé par la mairie de Laluque avec des objets recyclés, nous avons aussi organisé une chasse aux œufs en avril. Enfin l'année se termine avec l'habituel repas de la kermesse ainsi que le tirage de la tombola.

Les voyages scolaires, les sorties au cinéma, au théâtre, au cirque, les cotisations USEP sont les nombreux projets réalisés grâce aux bénéfices dégagés lors de ces manifestations.

Ces projets permettent aux écoles de proposer à nos enfants un quotidien scolaire varié et ludique pour qu'apprendre reste un plaisir.

L'APE permet surtout aussi de créer des liens entre les parents, les enseignants, et participe à l'animation de nos 3 villages. Pour réaliser ces manifestations, l'APE a besoin de participants.

Toute aide est bienvenue. Les parents d'élèves peuvent aider l'APE de façon ponctuelle, mais aussi devenir membres l'association.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter **M DUBOS Vivien ©** 06 71 51 04 58





Comme tous les ans l'équipe municipale organise des moments de rencontre et de convivialité. Ces évènements permettent de maintenir des moments de partage entre les lesgoriens et aussi d'échanges avec le conseil municipal.

Voici un récapitulatif des animations et réceptions faites au cours de cette année 2024 :

- 14/01/2024 : Vœux du maire. Réception durant laquelle la municipalité fait le bilan de l'année passée et aborde les nouveaux projets pour la commune.
- 20/04/2024 : Tournée forestière avec les conseillers municipaux, l'employé communal et les membres de la commission forestière communale. Celle-ci permet de visiter notre forêt et d'établir le plan de gestion de l'année.
- 04/05/2024 : Apéritif municipal organisé lors des fêtes patronales.
- 08/05 et 11/11/2024 : Cérémonie Commémorative, suivi d'un moment de convivialité.
- 02/06/2024 : Fête des parents. Cette réception rassemble tous les parents autour d'un verre de l'amitié, avec un cadeau pour les pères et un cadeau pour les mères.
- 08/06/2024 : Journée citoyenne permettant à chacun d'avoir une action en faveur de l'environnement de Lesgor, en participant au ramassage des ordures sur le bord de nos routes départementales. Organisée pour la première fois cette année, elle fut suivie d'un pique-nique (bien mérité) pour les volontaires.
- 14/07/2014 : Repas du Barricot durant lequel les lesgoriens se retrouvent autour d'un barbecue entrecôtesventrêches pour la fête nationale. La soirée se termine par un feu d'artifice.
- 14/12/2024 : Réception donnée en l'honneur de nos anciens autour de chocolat chaud, café et des bûches de Noël , avec la distribution du colis de Noël aux plus de 65 ans.
- 19/12/2024 : Réception des employés communaux et des services publics avec le cadeau de Noël.











Tournée Forestière

























Cérémonies et Fêtes



Les bénévoles de la médiathèque municipale vous souhaitent une excellente année littéraire!

Nous vous rappelons que la médiathèque est ouverte au public ainsi qu'aux élèves de l'école primaire les vendredis de 10 h à 12 h et les samedis de 10 h à 12 h.

L'adhésion est gratuite pour tous. Elle permet, outre l'emprunt d'ouvrages, l'accès au site internet Medialandes (musique, films, presse, réservations de livres).

Durant l'année 2024, les actions suivantes ont été menées:

- Animation «Bébés lecteurs» pour les 0-6 ans le 19 février.
- Souscription de 2 abonnements à l'École des Loisirs pour les 7-9 ans et les 9-11 ans.
- Achats de nouveaux ouvrages financés par la municipalité venant étayer les rayonnages « adultes » et « jeunesse ».

Depuis début octobre, une boîte à livres est en service à côté du foyer rural et à disposition des citoyens de la commune et de toute autre personne de passage. Elle permet d'emprunter gratuitement des livres et d'en déposer pour les partager avec d'autres lecteurs.

Patricia Massy et Christina Coutanceau, 2 habitantes de Boos, ont rejoint l'équipe des bénévoles en cours d'année alors que Christophe Rouby et Laure Garcia ont quitté nos effectifs pour cause de déménagement.

Je remercie chaleureusement ces personnes ainsi que Noémie Jeamourra, Alexandrie Pene et Élodie Rodriguez pour leur implication au sein de la médiathèque.

N'hésitez pas à franchir la porte de notre jolie médiathèque municipale, vous contribuerez ainsi à faire vivre les livres et la culture!

Littérairement vôtre!

Florence Bats

Responsable de la médiathèque

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Florence BATS :

> **©** 06 78 70 97 44 **⋈** biblilesgor40@hotmail.fr MédMédiathèque Lesgor















Si vous souhaitez rejoindre l'aventure du bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter :

> **9** 06 28 93 98 50 ≥ amicalelaiquelesgor@gmail.com











L'année 2024 a été marquée par plusieurs animations organisées pour les enfants.

Pour célébrer Pâques, une chasse aux œufs s'est tenue à la plaine de l'Église. Après une pause gourmande, les enfants ont été invités à chercher des œufs colorés cachés dans la nature

Fin avril, un vide grenier est venu animer le foyer rural et le bourg de Lesgor. Cet évènement a été un point de rencontre et d'échange pour beaucoup d'entre vous. Vêtements, jouets, livres et articles de maison ont pu trouver une seconde vie.

À l'occasion d'Halloween, nous avons organisé un goûter et un défilé d'enfants déquisés dans les lotissements du village. Ils ont frappé à de nombreuses portes pour récolter des friandises.

Mi-décembre, les enfants se sont réunis au foyer rural pour décorer les lieux et le sapin de Noël avec les créations qu'ils ont pu réaliser durant l'après-midi. Les activités ludiques ont permis d'apporter de la joie aux enfants et d'éveiller leurs créativités.

En parallèle, une vente de pâtisseries cuisinées par les membres de l'association a été réalisée. Les fonds récoltés permettent de financer les évènements proposés tout au long de l'année.

Les activités organisées ont non seulement permis de rassembler la communauté, mais elles ont aussi contribué à créer des souvenirs inoubliables pour les enfants et leurs familles. Nous encourageons toutes les familles à s'impliquer dans les prochaines activités et à partager leurs idées pour enrichir notre programme.

Un grand merci à tous les bénévoles et participants qui ont contribué au succès de nos événements!

Manon HARLAY

Présidente de l'amicale laïque



Dans la poursuite de la dynamique insufflée depuis l'année dernière, les fêtes de 2024 ont été avant tout un moment de convivialité et de partage, un instant privilégié pour se retrouver dans notre si belle commune de Lesgor.

Parmi les satisfactions, le repas des fêtes du samedi a rencontré un immense succès, avec plus de 280 participants venus savourer l'incontournable entrecôte-frites! De mémoire de Lesgorien, jamais un repas n'avait suscité autant d'engouement!

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation de ces fêtes : bénévoles, employés municipaux, et associations (Lou Carriou, Touts Amics).

Je tiens à rappeler que le comité des fêtes appartient à tous les habitants de notre commune. Il constitue un lien essentiel entre les générations et permet de faire perdurer les traditions de notre beau territoire landais.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre une équipe motivée, dynamique et multigénérationnelle!

> Pour toute information, contactez-nous par mail à l'adresse suivante : ou directement à la mairie.























Totalement investis pour les membres du bureau, des bénévoles actifs, dynamiques, organisant des rencontres régulières durant toute l'année. Cette année les sorties vélo se sont rajoutées à la marche et à la gymnastique.

Obligatoirement présents quand il s'agit de préparer les repas annuels et le traditionnel goûter de fin d'année et très motivés pour certains afin de s'occuper de l'approvisionnement, de la préparation de la salle et de la confection des repas.

Unis avec les seniors du canton par l'intermédiaire de l'Amicale des Associations des Aînés du Pays Tarusate permettant des rencontres dans les villages voisins avec des marches, des repas ou jeux divers et la dernière nouveauté, une dictée où chacun a dû se remémorer les règles d'orthographe.

Toujours présents les mardis après-midi, jour retenu pour se retrouver et pratiquer belote, pétanque ou autres jeux de société suivis d'un goûter.

Sorties occasionnelles dans le courant de l'année avec nos voisins de Laluque (Getaria et Biarritz), puis dernièrement Dancharia avec l'Amicale pour un repascabaret.

Assemblée Générale au début de l'année avec le repas offert, le renouvellement du Conseil d'Administration et l'accueil des nouveaux adhérents.

Motivés quand il faut trouver des lots pour l'organisation du loto annuel ou bien préparer les goûters hebdomadaires avec des pâtisseries souvent faites maison.

Innovation pour 2025, une 2ème après-midi de rencontre pour initiation à certains jeux de société selon la demande. Concours de pétanque, de belote et de tarot par notre club ou bien par l'Amicale pour ceux qui le désirent, avec des lots aux gagnants et parfois aux perdants.

Septembre, traditionnel repas-grillades ouvert à tous et qui lance la reprise pour ceux qui ont souhaité faire une coupure l'été.

Nos souhaits les meilleurs pour 2025!



10 ans du Cercle Lou Carriou

C'est dans une salle des fêtes comble (plus de 170 personnes) que l'association Lou Carriou a soufflé ses dix bougies. Après que le président, Christophe Mesplède ait remercié les partenaires (municipalité, banque verte, etc.) et détaillé le fonctionnement et l'objectif de lien social contenus dans les statuts de Lou Carriou.

Le maire, Patrick Postis, a fait la genèse du projet, rappelant les travaux importants qui ont été réalisés sur la bâtisse de caractère mise à disposition de l'association. Alain Mesplède, qui représentait la Fédération des Cercles de Gascogne, a rappelé le rôle essentiel de la Fédération dans le choix et le financement des groupes de musique. De son côté, Dominique Degos, vice-présidente du conseil départemental, a déclaré que «les lesgoriens avaient de la chance de disposer d'un tel endroit», et a salué cette initiative couronnée de succès pour recréer un lieu de vie.

Un peu d'humour : Christophe Mesplède a assuré la transition vers le spectacle en disant attendre l'arrivée imminente d'un nouveau partenaire « qui va changer véritablement la vie du Carriou. » Après quelques minutes, le public, dubitatif, a vu débarquer un voiturier en tenue, coiffé d'une casquette, conduisant un émir tout de blanc vêtu dont l'arrivée a été ovationnée. « Le Qatar rachète Lou Carriou! Qui devient Carriou Airways », a-t-on entendu. La salle, hilare, a continué à se manifester bruyamment tout au long des autres saynètes d'un spectacle désopilant made in Lesgor, qui s'est terminé par une Goffa Lolita endiablée. Cette ambiance de feu s'est prolongée tout au long de la soirée avec les Giggles, suivis par Porqué No, autour d'une succulente paëlla confectionnée par deux amis de Taller, servie à la belle étoile et appréciée par 245 convives.



















L'année 2024 a été riche en animations une fois de plus...

- 28 janvier : théâtre, avec Les Papets.
- 2 mars : soirée pizza, avec le groupe de blues Othium
- Lundi 17 mars : Assemblée Générale du Cercle.
- 3 mai : Fêtes de Lesgor, soirée moules frites, avec le groupe Big Daddy.
- 21 juin : Fête de la musique, avec le groupe Les Hyènes.
- 20 juillet : 10 ans du Cercle. Spectacle des bénévoles, repas animé par les Giggles et Porqué No. 265 personnes étaient présentes.
- 14 juillet : repas animé par le groupe Dimelotu.
- 21 septembre, journées du patrimoine : matinée thématique sur l'histoire de la forêt des Landes avec Jean Jacques Taillentou, suivie de grillades.
- 23 novembre : soirée pizza, avec le duo Sweet Song.
- 15 décembre : repas des bénévoles.

L'activité de l'épicerie a été bonne, tout comme celle du bar. Grâce à la participation de tous, l'équilibre financier de l'association sera atteint.

Un grand merci aux bénévoles qui ont été mis à contribution pour le spectacle des dix ans... Un spectacle qui restera dans les mémoires et qui a été « immortalisé » dans un film que nous mettrons à disposition au Carriou.

Merci à nos salariées qui s'impliquent au quotidien dans leur mission.

Notre association a déjà programmé pour 2025 de nombreux rendez-vous et nous vous y attendons avec impatience.

Vous y serez toujours accueilli dans la bonne humeur.

Bonne année 2025 à tous!



Au cours de l'année 2024, une assemblée générale et plusieurs réunions ont permis de gérer au mieux l'association pour cette campagne.

En ce qui concerne le petit gibier, l'ACCA a lâché 100 perdreaux fin

Comme chaque année le président a insisté sur la régulation des nuisibles qui voient leur population augmenter régulièrement. Sur l'exercice 2024, nous avons pu attraper 40 sangliers pour 21 battues. En ce qui concerne le plan de chasse, à l'heure actuelle, nous avons pris les 35 chevreuils prévus pour l'exercice 2024/2025.

Un petit éclaircissement sur ces actions de chasse, elles servent à réguler la population de sanglier, chevreuil et cervidés, ceci afin de diminuer les dégâts aux cultures et sylvicultures ainsi que les collisions routières qui sont en forte augmentation.

Cette saison nous avons eu à déplorer le décès de notre trésorier, Cyril Mesplède, décédé d'une grave maladie à l'âge de 43 ans. Issu d'une famille de Lesgor, son père également décédé prématurément, chassait aussi à Lesgor. Nous n'oublierons pas Cyril et nous pouvons lui rendre hommage pour son sérieux dans sa fonction de trésorier.

Un nouveau trésorier, Mr Courrian David, et un nouveau membre dans le conseil d'administration en la personne de Mr Forfert Gaël ont été élus à l'unanimité. Nous les remercions pour leur investissement dans cette association.

Nous tenons à remercier les chasseurs et non-chasseurs qui font du bénévolat, en particulier les éleveurs, les peleurs, les cuisiniers, les apprentis bouchers et ceux qui participent aux battues.

Pour nos amis chasseurs, un sac pour la collecte des douilles usagées a été mis en place à la maison de la chasse

Le Bureau

(Mesplède Guy, Courrian David, Forfert Gael, Mesplède Christophe, Mesplède Alexis, Guerrin Guy, Gaüzères Jacques, Cassen Dominique et Tastet Eric)

Bonheur et santé à toutes et tous pour la nouvelle année 2025. Et vive la Saint-Hubert!









Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole en la personne de Sabine Dabrat. Qu'elle soit remerciée pour cet engagement, car notre église a besoin de bonnes volontés. Elle s'est jointe à Caroline, Martine et Maryline pour préparer l'église lors des célébrations. Maryse, Jean-Pierre et José nous aident également, chacun dans son domaine de compétence.

L'ensemble vocal «De Vive Voix» a chanté en notre église le 19 mai sous la direction de Philippe Carrère, titulaire du grand orgue Cavaillé-Coll (classé MH) de l'abbatiale de Saint-Sever. Pour l'occasion, un harmonium de Goudosse (collection Patrice Ferré) avait été déménagé dans l'église. Alain Colautti, organiste du grand orgue de Saint Pierre du Mont, a joué de ce très bel instrument pour accompagner les choristes. Ce concert fut remarquable. Les voix des 6 chanteuses étaient admirables, émouvantes dans cet édifice qui offre une acoustique remarquable. Les rafraîchissements proposés à l'issue à la bodega par monsieur le Maire ont permis au public et aux artistes de se rencontrer de façon informelle.

Monsieur le Maire et son conseil nous soutiennent pour l'entretien de l'église. Benjamin, employé communal, et Alain, se sont consciencieusement appliqués au fleurissement, à l'arborisation et à l'entretien du cimetière. Katty, elle aussi employée communale, nous aide lorsque son emploi du temps le permet, à passer l'aspirateur dans l'église. Les diacres, Philippe et Eric ainsi que nos 2 prêtres, nous permettent d'avoir des célébrations, baptêmes, mariages et obsèques. Chacun fait vivre l'église de Lesgor!

Abbé Philippe Lebel : **©** 06 74 05 01 31 Caroline: 9 06 15 58 45 08 — Martine: 9 06 81 04 13 01 Maryse: **©** 06 33 67 50 61





Le président de la Société de Borda (réelle encyclopédie landaise pluridisciplinaire et mémoire des Landes), accompagné d'une trentaine de membres, est venu visiter notre monument historique remarquable qu'est l'église le 23 mars avec Caroline. Sur l'année 2024, nous comptabilisons 545 personnes qui ont bénéficié de la visite guidée de Caroline ou José dont 136 personnes lors des journées européennes du patrimoine en septembre.

Caroline eut même l'honneur de faire une visite privative à notre évêque, Monseigneur Nicolas Souchu. A l'issue, il est allé siroter la traditionnelle boisson offerte par la municipalité. Il a trinqué et discuté de manière très détendue avec les bénévoles du Lou Carriou.

Pour toute information ou souhait de visiter l'église, veuillez prendre rendez-vous avec Caroline ou José

© 06 15 58 45 08

(durée de la visite : 1 h)



Les biens de l'Abbé de Vidart

Le Lesgor Info de l'année dernière a dévoilé l'arrestation d'un prêtre à Jouanpenne sous la Révolution Française. Avant de faire l'état des lieux des propriétés de l'abbé de Vidart à Lesgor en 1794, il faut se remémorer la façon dont les terres étaient exploitées. Le maître possède la terre et les habitations. Il conserve la maîtrise de l'exploitation (vente et achat du bétail, mode de culture). Pour ce faire, il confie, par un bail verbal en général, la gestion de ses terres à un métayer qui n'a que ses bras et ceux de sa famille pour accomplir les travaux de la ferme. Ils se partagent en deux la récolte et parfois les animaux. Cet usage s'appelle le métayage, dérivé de l'ancien français «moitoiage» : diviser en 2.

Entre le 13 décembre 1793 et le 14 janvier 1794 l'expert Lestage Landiran a passé 22 jours à arpenter, décrire et estimer très consciencieusement les 422 hectares de jardin, airial, labourable, tauzia (lieu où poussent des chênes tauzins), lande et pignada que possédait l'abbé. Cela représentait 14 % de la superficie de la commune. Les métairies de Cacho, du Martian, de Cougnala, du Treuilh et le Moulin nécessitent d'importantes réparations. Les vaches sont en gazaille (soit à moitié) pour le maître. Elles sont au nombre de 10 au Martian et à Cacho, 14 à la Pempe, 15 à Cougnala, 16 à Mariette, 18 à Sensin, 19 à Barrère et 21 à Jean-Pène.

Il y avait une paire de bœufs à Cougnala, à Martin (1/2 au maître) et Jean-Pène (1/2 au maître).

Le nombre de brebis s'élevait à 30 au Martian, 40 à la Pempe (toutes au maître) et Sensin, 42 à Cacho, 72 à Barrère et Jean-Pène (1/2 pour le maître), 150 à Cougnala.

On dénombrait 8 ruchers à Barbasse, 9 à Barrère, 10 au Martian, 34 à Jean-Pène et 100 à Cacho.

Quant aux chèvres, on en comptabilisait 40 à la Pempe, 60 à Mariette, Martin (toutes au maître) et Sensin.

Cet inventaire nous permet de bien réaliser l'importance de l'agropastoralisme sur notre commune à la Révolution. Le domaine de l'abbé de Vidart sera démembré lors d'une vente publique le 24 mars 1794.

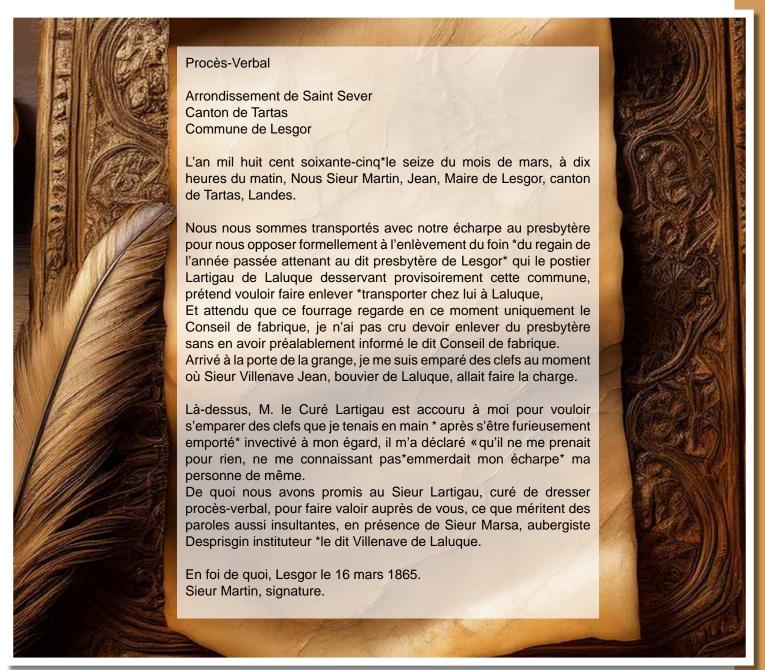
Pussacq de Vicq achète Jean-Pène et Martin, le boucher Péjac de Tartas acquiert la Pempe et le Moulin et le boutonnier Napias de Tartas, Sensin et Barbasse. Parmi les 7 autres acquéreurs figure un homme de Ponson (Philippe Tarrieu) qui achète Cougnala et 6 tarusates : cordonniers, officier de santé, maître d'école ou officier municipal. Un certain Cazaubon achète Cacho et Flandé, un Lafon acquiert Martian, un Laclotte le Treuilh, un Marimpoy Mariette et enfin un Lamaison Barrère.





En 1865, bien avant la séparation de l'Église et de l'État (1905) et sous le Second Empire de Napoléon III, les relations entre le clergé et l'administration civile étaient parfois difficiles.

Ci-dessous un procès-verbal de 1865, qui relate les mésaventures entre le Curé de l'époque, nommé Lartigau et le Maire, Monsieur Saint Martin, qui a encore aujourd'hui des descendants à Lesgor.





Mariages
Vincent Pourteau et Sophie Doiret 22.06.2024



Naissances:

Enora Linxe (F): 1er juin 2024 Fille de LINXE Fabien et INACIO Sandrine

Lénie Berdoyes (F) : 15 octobre 2024 Fille de BERDOYES-LAFITTE Lucas et IDIOT Eve

Nina Depoilly (F): 17 octobre 2024 Fille de DEPOILLY Fabien et RAULT Elodie







Madame Huici. née Lauga la Tinguette, Christiane 06/04/1955 - 13/01/2024



Christiane, affectueusement surnommée Tatane, est née le 6 avril 1955 à Rion des Landes d'une famille originaire du

Une fois adulte, elle a intégré l'usine MLPC de Rion des landes, où elle a consacré toute sa carrière comme secrétaire. Depuis son plus jeune âge, elle était investie dans la paroisse de Rion des landes et dans l'association Antoine Riquoir, qui organisait le chœur et l'animation culturelle de Rion avec, entre autres, l'activité du Cinéma. Dans sa passion de culture et de chant, elle a embarqué José, puis l'a épousé le 31 juillet 1982 dans l'église de Rion sous l'officine de l'Abbé Brèthes. En 1989, ils ont dû quitter Rion des landes, pour venir s'installer à Lesgor dans leur maison fraichement construite. Tout au long de leur vie commune, Christiane et José ont gravi les sommets des Pyrénées.

En dehors de la culture, Tatane étaient passionnées des animaux. Toujours soucieuse de leurs bien-être, via les associations «les amis des chats du Pays Tarusate» et «l'esperanto des lévriers», elle organisait les soins et l'adoption de chiens et chats errants dans des familles. Le 13 janvier 2024, elle s'est éteinte chez elle.

Décès

Christiane Huici née Lauga-Latinguette : 13 janvier 2024

Mireille Labat née Hicauber: 8 mars 2024

Désirée Cassen, née Lestage : 26 mai 2024

Jeannot Dubos: 10 septembre 2024

Pierre Darraillans: 25 octobre 2024





Madame Labat, née Hicauber, Mireille



Le 7 mai 1948, Mireille a vu le jour à Capbreton et a grandi à la gare de Begaar.

Au Péglé à Mont de Marsan, elle a suivi une formation de couturière et a travaillé d'abord en qualité de vendeuse en confection sur les marchés et en magasin, puis a travaillé comme cantinière scolaire à l'école de Lesgor.

Mireille et son époux Dédé ont créé une famille avec deux enfants et quatre petits-enfants. Elle leur consacrait beaucoup de son amour et de son temps.

Passionnée des fleurs et du jardinage,

Mireille passait beaucoup de temps dans son potager pour confectionner des conserves en tout genre. Dans ses temps libres, elle aimait marcher pour aller chercher des champignons dans les coins les plus secrets de Lesgor qu'elle seule connaissait.

En 1979, elle entre à la mairie de Lesgor en qualité de «cantinière».

Elle fait manger les élèves de Lesgor dans sa cantine, en dessous de la Mairie jusqu'en 2012 date à laquelle la nouvelle cantine sera aménagée, puis elle partira à la retraite en 2017

À la cantine, elle aura laissé un grand souvenir à plusieurs générations d'élèves qui se sont succédés. Souvenir de très grande qualité de repas, puisque Mireille était une grande cuisinière, mais souvenir également d'éducation avec certains principes, on respecte la nourriture, et on finit son plat.

Les anciens élèves se souviennent d'elle avec beaucoup de nostalgie.

Mireille est décédée le 8 mars 2024 à ces 75 ans.

Madame CASSEN, née LESTAGE, Désirée 28/12/1936 - 26/05/2024



Née le 28 décembre, Désirée a grandi à Gamarde les Bains avec son frère ainé.

Ce sont les religieuses qui lui ont appris le métier de couturière, avant qu'elle ne quitte Gamarde pour rejoindre Guy Cassen. Guy, qu'elle épouse le 25 juillet 1957 et, ensemble, ils s'occupent de leur exploitation agricole à Lesgor.

Désirée a toujours su être un soutien précieux pour son mari, tant dans la gestion de l'exploitation que dans sa fonction de maire.

Proche de sa famille, elle accueillait ses nièces dès que l'occasion se présentait. Tout au long de sa vie, Désirée est restée présente pour elles, partageant de nombreux moments de complicité.

Elle était également active dans la vie associative du village, notamment dans l'amicale laïque, et passionnée de musique, elle s'occupa, plusieurs années durant, de l'harmonium de l'église.

Désirée est décédée le 26 mai 2024, elle avait 87 ans.



Monsieur DUBOS, Jeannot 23/06/1932 - 10/09/2024





Après avoir passé son enfance à Tartas et grandi avec ses parents agriculteurs, Jean épouse son amour, Marie, le 19 avril 1952, et la rejoint dans son exploitation familiale à Lesgor, au lieu-dit Barrère.

Ils vécurent 72 années de vie commune, et ont vu naitre beaucoup d'enfants : 4 enfants, 9 petits enfants et 17 arrière-petits-enfants. Cette famille faisait la fierté de Jean.

En dehors de sa vie de famille et d'agriculteur, Jean était passionné de chasse, de pêche et de rugby.

Jeune, il faisait, avec Marie, le tour des Landes pour suivre les courses landaises et aimait à raconter des anecdotes de cette période.

Une fois retraités, Marie et lui ont profité de leur deuxième jeunesse pour écumer les parquets de danse.

La vie du village l'intéressait et il s'y investissait. Étant chasseur, Jean a été un membre actif de l'ACCA de Lesgor pendant des années, ainsi que dans l'association Touts Amics. Dès qu'il le pouvait, Jean assistait aux réunions du conseil municipal et était présent lors des dépouillements aux élections.

Jean nous a laissés le 10 septembre 2024, il avait 92 ans



Pierrot est né le 21 mars 1933, à Lesgor, à Gourgues dans cette même maison qu'habite aujourd'hui sa fille, Valérie. Il a grandi ici dans ce village qu'il a vu changer, évoluer, vivre avec son temps pendant 91 ans.

Il a arpenté toutes les routes des Landes que vous connaissez avec son vélo lors de (très) nombreuses courses cyclistes organisées par les communes alentour. Accompagné de ses amis qui l'ont toujours supporté.

La guerre d'Algérie lui a imposé une pause de 18 mois durant laquelle il a fait partie de l'infanterie coloniale avec les tirailleurs sénégalais. Ils formaient une belle équipe de confiance, «tu pouvais dormir sur tes deux oreilles avec eux et ça, c'était un luxe à la guerre », disait-il.

À son retour, il a repris sa vie, son vélo et a rencontré la jolie Ginette Fossats qu'il a épousée le 2 février 1961, à Notre-Dame de Buglose. Ensemble, ils ont eu trois enfants : Evelyne, Valérie et Serge, et ont vécu à Lesgor toute leur vie. Pierrot a entretenu une belle partie de ces pins qui bordent nos jolies routes landaises, il résinait jusqu'en 1970, la résine ne valait plus rien, alors il a intégré l'usine de Rion-des-Landes où il a travaillé durant 24 ans.

Ils ont également eu quatre petits-enfants : Amandine, Océane, Mélody et Ethan ainsi que deux arrière-petits-enfants : Kylian et

Il a partagé de très nombreux souvenirs, sans gêne ni tabou, sa présence résonnera longtemps.

